

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation ; le 22 janvier 2021

Date d'affichage : le 22 janvier 2021

Nombre de conseillers : en exercice : 15

Présents :

Votants :

Dont pouvoir (s) :

L'an deux mil vingt et un le 26 janvier 2021 à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Fêtes, Pierre Mendès France, à Saint Pierre du Vauvray, en séance publique sous la présidence de Madame Laetitia SANCHEZ, Maire.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs,

Pouvoirs de : Madame à Madame et Madame à Monsieur •

Absents excusés : Messieurs

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance :

CRISE SANITAIRE ET ECONOMIQUE - COVID-19 / SECONDE VAGUE D'AIDE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE DE SAINT PIERRE DU VAUVRAY AUX COMMERCANTS

Madame la Maire expose à l'assemblée municipale que le développement économique (et notamment les aides aux entreprises) est une compétence du conseil régional de Normandie et de la communauté de communes. La Ville de Saint Pierre du Vauvray a en revanche compétence en ce qui concerne le commerce de proximité exclusivement.

La crise sanitaire que traverse notre pays et plus largement le monde va avoir des conséquences économique dévastatrices. Les mesures de confinement et de fermeture des commerces « non essentiels » vont en effet entraîner de nombreuses difficultés financières.

Dans ce contexte, la Communauté d'agglomération Seine-Eure et la commune de Saint Pierre du Vauvray souhaitent mettre en place un dispositif de soutien spécifique à notre territoire - cumulatif avec les aides de l'Etat et de la Région Normandie - pour venir en aide aux commerçants de proximité particulièrement touchés par la chute d'activité liée au confinement.

Après examen attentif, la commission « Commerce » de l'agglomération Seine-Eure a décidé d'attribuer :

1000 € - LA BELLE CHAUSSURE

2000 € - LE BON ACCUEIL

Ces subventions exceptionnelles sont financées à hauteur de:

- 50% par la communauté d'Agglomération Seine-Eure,
- 50% par la commune de Saint Pierre du Vauvray.

Cet effort financier exceptionnel et très important afin de soutenir très concrètement et rapidement le commerce de proximité aujourd'hui menacé, qui est notre richesse et est vecteur de lien social dans notre commune.

Cette dépense sera déduite de la dotation de solidarité à percevoir par la commune de Saint Pierre du Vauvray.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer les subventions aux commerçants SAINT-PIERROIS.

Pour extrait certifié conforme au registre.

La Maire,

Laetitia SANCHEZ.